

**Compte-rendu de la 29ème Assemblée de paroisse du Joran
du 13 mai 2025, à 19h30, à la Maison de paroisse de Saint-Aubin**

40 personnes présentes : Florian Serex, Jacques Laurent, Karin Phildius, Daniel Schneider Jean-Marc Leresche, Daniel Landry, Christine Landry, Sylvane Auvinet, Cécile Mermod Malfroy, Catherine Borel, Laurent Schneider, Anne Vuille, Béatrice Reynaud, Jeannine Etter, Pierrette Schaerer, Denis Perret, Werner Roth, Sylvia Rognon Rey, Jeanlouis Roullier, Gilbert Burgat, Jacqueline Burgat, Ingrid Tripet, Kathy Roth, Chantal Schneider, Lucienne Serex, Ginette Braillard Jeannottat, Sophie Wyss, Christian Glardon, Antoine Borel, Edmond Moret, Lucienne Berger, Catherine Biedermann, Annelise von Niederhäusern, Anne-Marie Rognon, Josiane Elzingre, Véronique Zbinden, Ursula Matile, Hugues Spichiger, Margrit Spichiger, Marianne Fornachon.

8 personnes excusées : Véronique Wildi, Christine Phébadé, Marie Pierrehumbert, Laurent Porret, Nicole Humbert-Droz, Gertrude Barraud, Annette Moret, Sylvie de Montmollin.

1. Ouverture

1. Accueil par le président de séance de la 29ème Assemblée de paroisse, M. Florian Serex, et modifications éventuelles de l'ordre du jour

Conformément au règlement, les documents ont été mis à disposition des paroissiens dans les délais requis sur internet, au secrétariat, ainsi qu'à l'entrée des temples, et sont également disponibles à l'entrée de la salle de paroisse de St-Aubin. L'Assemblée peut donc être tenue. Le président de l'Assemblée demande une minute de silence pour honorer la mémoire de Madeleine Bindith, décédée le 5 mai 2025.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Méditation, par la pasteure Karin Phildius

Nous sommes réunis dans un désir de servir l'Eglise le mieux possible dans la paroisse, de s'écouter et d'écouter la voix de Dieu. Des tensions peuvent nous troubler mais elles sont aussi des occasions de renouvellement, de croissance, si nous savons nous écouter les uns les autres. Ce sont les dons de l'Esprit donnés à Pentecôte qui nous permettent de dépasser nos limites. Comme les disciples le jour de la Pentecôte, nous voulons nous mettre à l'écoute et bâtir dans le Souffle de l'Esprit, qui nous soutient et nous aide à sortir des voies qui paraissent sans issue en pratiquant la bienveillance et le pardon.

Il n'y a pas d'Eglise sans le don de l'Esprit, Eglise portée par Lui et fondée sur le partage et la prière, persévérante et reliée au Seigneur. Plaçons-nous sous le regard du Christ, pour faire, ce soir, des choix qui seront aussi profondément spirituels. Silence et prière.

3. Validation des comptes-rendus de l'Assemblée ordinaire du 2 mai 2024 et de l'Assemblée extraordinaire du 7 novembre 2024 (disponibles sur www.lejoran.ch)

- Compte-rendu de l'Assemblée ordinaire du 2 mai 2024 :

Correction : au point 3.4, non pas 6 catéchumènes, mais 65.

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Sophie Wyss.

- Compte-rendu de l'Assemblée extraordinaire du 7 novembre 2024 :

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à ses auteures, Cécile Malfroy et Sophie Wyss.

2. Comptes 2024 et budget 2025, par le responsable des finances, Daniel Schneider (ci-après DS)

1. Comptes 2024 (disponible sur www.lejoran.ch)

a. Présentation des comptes

DS fait quelques remarques préliminaires :

- Un nouveau plan comptable a été introduit en 2024 (adapté aux besoins de la paroisse).
- Le résultat final se chiffre, pour 2024, à une perte de CHF 927.- ; ce résultat est nettement meilleur que prévu, puisque le budget estimait la perte à CHF 37'130.-. Ce résultat s'explique par l'augmentation des produits sur divers postes et la diminution de certaines charges : les mesures d'austérité prises par le Conseil paroissial ont porté leurs fruits.

- *Explications sur les produits :*

1) Sollicitations ponctuelles

a) L'appel financier « salles de paroisse » a permis de réunir la somme de CHF 22'100.- . Merci aux donateurs (dont un grand donateur de CHF 5000.-) ! Toutes les personnes ayant versé CHF 200.- ou plus ont été remerciées par courrier, et ce généreux donateur a été extrêmement touché de recevoir un téléphone -en plus du courrier-, mais ne viendra pas à l'Assemblée paroissiale. Marianne Fornachon demande de qui il s'agit. C'est une petite/moyenne PME de Bevaix.

➔ Au bouclage au 31.12.2024 : création d'un fonds d'aide financière aux locaux de CHF 22'100.-. Une partie de ce fonds a déjà été réinvesti pour la perte sur la Cure de Boudry (CHF 6'250.-) et pour la perte sur la Cure de Bevaix (CHF 6'050.-).

b) Le solde positif de l'appel pour la jeunesse de 2024 se monte à CHF 1'740.-

2) Sollicitation pour la participation au financement du journal RÉFORMÉS

Cet appel a permis de réunir CHF 9'580.- pour 2024 et CHF 13'780.- pour 2023, ce qui fait une moyenne de CHF 11'680.-. La charge est de CHF 11'440.-, dont il faut déduire CHF 1'860.- à charge de la paroisse (2024). Les comptes sont équilibrés à quelques centaines de francs près.

3) Produits des manifestations : résultat effectif de CHF 18'130.-. Le total des produits correspond aux comptes 2023 et dépasse le budget prévu pour 2024 (CHF 16'000.-)

- *Explications sur les charges :*

- 1) Les mesures d'économie (année d'austérité) ont porté leurs fruits.
- 2) Les périodes de facturation sur l'année comptable sont maîtrisées.
- 3) Les coûts sont maîtrisés et les factures systématiquement contrôlées.
- 4) Les charges sont systématiquement affectées aux activités.
- 5) Le changement de fiduciaire a permis une diminution de moitié des charges.

- *Analyse de performance des immeubles et locaux paroissiaux :*

1) Maison de paroisse Temple 20, St-Aubin :

- Produits des locations (y compris loyers) CHF 43'560.-

Part fixe des loyers et charges : CHF 28'000.-.

Part du revenu des locations : CHF 15'560.-

- Charges et entretiens (y compris intérêts) CHF 24'350.-
- Attribution fonds de rénovation CHF 5'000.-
- Amortissement BCN CHF 14'000.-

➔ **Performance Temple 20, Saint-Aubin : CHF 210.-**

2) Maison de paroisse Temple 17, Cortaillod, qui inclut les trois bureaux des permanents, donc sans rendement, mais avec les charges d'entretien (conciergerie)

- Produits des locations (y compris loyers) CHF 43'240.-

Part fixe des loyers et charges : CHF 36'000.-.

Part du revenu des locations : CHF 7'240.-

- Charges et entretiens (y compris intérêts) CHF 24'600.-
- Attribution fonds de rénovation CHF 10'000.-

➔ **Performance Temple 17, Cortaillod : CHF 8'640.-**

3) Cure de Bevaix :

- Produits des locations CHF 9'300.-
- Charges et entretiens CHF 15'760.-

➔ **Performance Cure de Bevaix CHF - 6'460.-**

- Dissolution fonds d'aide financière CHF 6'050.-

➔ **Résultat effectif de l'année 2024 : CHF- 410.-**

4) Cure de Boudry (qui inclut 1 bureau pastoral)

- Produits des locations CHF 1'900.-
- Charges et entretiens CHF 10'890.-

➔ **Performance Cure de Boudry : CHF - 8'990.-**

- Dissolution fonds d'aide financière CHF 6'250.-

➔ **Résultat effectif de l'année 2024 CHF - 2'740.-**

Lucienne Serex aimerait savoir pourquoi les activités des CCL+GCC ont été créditées de CHF 0 en 2024. DS explique qu'il s'agit de nouvelles lignes (= nouveaux comptes) créées en 2025. Véronique Zbinden demande où apparaissent les apports des activités menées à bien à Bevaix : elles seront réparties sur différents postes puisqu'il n'y avait pas de poste « activités CCL » jusqu'à ce budget.

Pour Terre Nouvelle : il s'agit du résultat net. Peu de fonds ont passé par la comptabilité de la paroisse ; ils ont été versés directement à l'EREN. La cible est largement dépassée et le décompte avec l'EREN clos.

Pour le Secteur jeunesse : le décompte est tenu par la BARC.

b. Rapport des vérificateurs de comptes, Jeanlouis Rouiller et Daniel Landry,

qui ont procédé, lundi 31 mars 2025, à la vérification des comptes de la paroisse pour l'exercice 2024, en présence du trésorier, Daniel Schneider.

Ce dernier leur a présenté l'ensemble de la comptabilité et fourni les renseignements nécessaires, répondant clairement à toutes leurs questions. Ils ont contrôlé les soldes, parcouru l'ensemble des comptes et procédé par pointage pour le contrôle des écritures et des pièces. Ils ont ainsi pu constater la cohérence du bilan et du compte de résultats avec la comptabilité, et sa bonne tenue générale.

L'exercice boucle sur un excédent de charges de CHF 927.09 avec un capital de CHF 1'375'177,95.

Les vérificateurs de comptes réitèrent leurs remerciements au trésorier pour sa précieuse collaboration et son excellent travail, et recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

c. Adoption des comptes

Les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité, avec les plus vifs remerciements à Daniel Schneider pour son magnifique travail.

2. Budget 2025 (disponible sur www.lejoran.ch)

En guise de remarque préliminaire, Daniel Schneider indique que BS signifie *budget spécifique* et que ces lignes sont remplies par les responsables d'activités.

a. Présentation du budget

3004 : il y aura une nouvelle sollicitation à faire en automne 2025 : CHF 6000.- sont au budget. Dans la foulée, DS rappelle que pour l'exercice 2024, les dons ont été consolidés par beaucoup de gros dons externes à la paroisse en réponse à l'appel de fonds.

3400, 3401, 3402, 3403 : les CCL et le GCC se voient attribuer un budget pour leurs activités à l'interne, comme par exemple un cadeau de départ. Ce budget ne comprend pas les activités ouvertes au public.

Cécile Malfroy demande pourquoi deux des chiffres sont positifs et deux sont négatifs. DS explique que les montants ont été attribués à la fois selon les ressources et les besoins des CCL+ GCL. (?)

4406 : Jean-Marc Leresche souhaite confirmation que la collecte d'un service funèbre a bien été attribuée au secteur jeunesse. C'est le cas.

4420 : *Prier avec son corps*. Pour le moment l'activité engendre des frais mais devrait rapporter à moyen terme.

5001, 5002 : Lucienne Serex s'interroge sur le montant élevé des frais des ministres. Il s'agit des défraiements pour les déplacements ainsi que de bureau : téléphone, ordinateur, fournitures...Marianne Fornachon demande pourquoi les professionnels touchent un défraiement pour aller à leur travail. Cécile Malfroy répond qu'il ne s'agit pas de remboursements de frais de déplacement pour se rendre au travail, mais pour se déplacer depuis leur lieu de travail. Ces déplacements effectifs ont été notés sur 3 mois et le décompte forfaitaire est valable pour 3 ans.

6601 : qu'en est-il des articles dans Littoral Région ? Jacques Laurent explique qu'il y a une colonne gratuite pour les Églises et que les articles journalistiques le sont également. Seuls les encarts, qui paraissent 10 fois dans l'année, sont payants, encarts dont la taille a été revue à la baisse pour certains mois. Lucienne Serex trouve le système excellent.

6950 : les taux hypothécaires sont en hausse de 2,7% pour les hypothèques de St-Aubin, d'où une perte d'environ CHF 2'000.-. ➡ l'année d'austérité serait-elle à reconduire ?

8504 : Annelise von Niederhäusern souhaite des informations quant au local sous le temple de Boudry, qui appartient à la commune. Elle estime qu'on pourrait l'occuper davantage.

8512 : Lucienne Serex relève qu'à Bevaix, la Cure sera certainement plus louée -y compris la petite salle-, étant donné qu'il y aura des travaux à Polymatou. En cas de demandes particulières, il faut contacter DS ou Laurent Schneider.

Sophie Wyss constate que la Paroisse aura une perte de CHF 20'000.- pour 2025 si des mesures d'austérité ne sont pas mises en place/reconduites. DS répond qu'en fait, c'est le résultat d'un calcul propre à un budget. Mais effectivement, si nous voulons « durer », il s'agit de poursuivre les efforts.

b. Adoption du budget

Le budget 2025 est adopté à l'unanimité, avec les remerciements à Daniel Schneider et à tous ceux qui ont complété les lignes à sa demande.

3. Nomination des vérificateurs de comptes pour 2025 :

Daniel Landry, Carole López. La candidature de Laurent Porret à la suppléance est approuvée par applaudissements.

3. Vie de la paroisse

. Rapport d'activité 2024 (disponible sur www.lejoran.ch), questions éventuelles.

Le débat est ouvert pour chacun des chapitres et sous-chapitres, mais il n'y a pas de questions. Lucienne Serex n'y trouve pas les photos des conférences : c'est normal, ajoute-t-elle, puisqu'elle n'en avait pas parlé, mais elle aimerait les voir apparaître dans le rapport suivant. Il n'y a pas non plus de remarque générale.

Le Rapport d'activité est accepté par applaudissements.

- . Mise en place du Service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse (SIAJ), information par le diacre Jean-Marc Leresche (ci- après JML)

Cette mise en place en est à ses débuts – explique JML– , donc il a beaucoup plus de questions que de réponses. Le SIAJ est créé selon la volonté du Synode, avec pour objectif de redéfinir les contours de la jeunesse allant de 12 à 20 ans. Il s'agit de repenser son accompagnement au-delà des paroisses, dans le but d'une mise en commun des ressources et pour pouvoir d'organiser des camps et week-ends en interparoissial, et aussi pour mettre sur pied dans d'autres paroisses des activités qui existent déjà dans certaines d'entre elles.

Le territoire cantonal est découpé en 4 secteurs :

- La Chaux-de-Fonds, les Hautes Joux
- Joran, BARC, Val-de-Travers
- La Côte, Neuchâtel, Val-de-Ruz
- Entre-deux-Lacs et une zone centrale

Six ministres ont été engagés : Quentin Beck, Micha Weiss, Esther Berger, Jean-Marc Leresche, Constantin Bacha, Frédéric Siegenthaler.

Les ministres de contact pour le 12-20 ans dans la Paroisse du Joran sont JML et Micha Weiss (de la paroisse du Val-de-Travers).

Une question s'est d'emblée posée : que fait-on des 11 ans, entreront-ils dans le public cible, comme les étudiants universitaires ? Il a été décidé que oui.

Le SIAJ entre en service au 1^{er} juillet 2025. L'année 2025-2026 sera de transition, en douceur, avec des activités plus proches de ce qui se fera ensuite au SIAJ, et pour le Joran et la BARC en collaboration avec le Val-de-Travers.

Karin Phildius aimerait savoir pourquoi l'Entre-deux-Lacs est seul dans son secteur. JML explique que cette paroisse a déjà énormément d'activités jeunesse sur son territoire.

Lucienne Serex demande s'il y a eu une réflexion pour favoriser le retour des jeunes dans les cultes paroissiaux; JML répond que ce sera un élément de la réflexion.

Actuellement il y a 15 catéchumènes pour la BARC et le Joran.

- . Informations concernant les ressources humaines (engagement, démission)

Jacques Laurent annonce trois nouvelles :

- JML quitte le giron de la paroisse même s'il la représente : sa fonction continue. Il ne sera pas remplacé.
- Le nouveau tableau des postes de l'EREN sera soumis au Synode le 11 juin 2025. S'il est avalisé, le Joran passera de 3.5 EPT à 2.2 EPT, dont il faut décompter 0,3 EPT obligatoirement dédiés au SIAD (service interparoissial d'accompagnement du deuil). Donc 1,9 EPT pour la paroisse depuis de 1^{er} août 2025. L'EREN réfléchit comment la faire atterrir en douceur.

Actuellement Sylvane Auvinet est engagée à 90%, Christine Phébade à 80% et Cécile Malfroy à 50%, avec Catherine Borel et Karin Phildius en renfort pour 35% chacune.

Ginette Braillard estime que Christine Phébade en fait plus que 80%, –en fait trop–, et se demande ce que la paroisse fera quand elle partira à la retraite.

La diminution des postes paroissiaux interpelle au plan des emplois et Christine Landry explique que selon l'EREN, personne ne sera licencié pour des raisons économiques, mais que les permanents doivent s'attendre à des postes revisités/recomposés.

- Le Bureau a oublié de planifier une réélection pour 2024, donc il y en aura deux en 2026.

Et dans 2 ans il faudra réélire le Conseil paroissial, et il sera important de connaître le nom du /de la nouveau/nouvelle président-e lors de l'Assemblée paroissiale de 2026, pour qu'il/elle soit à même de participer au CP de l'année 2026-2027, une année avant le départ de la présidence de Jacques Laurent.

Le CP ne comporte que 10 membres, alors que 12 à 15 seraient corrects, juste, selon le règlement de l'EREN.

4. Rapprochement avec la Paroisse de la BARC, exposé concernant les propositions de la Commission de prospective, par Daniel Landry, membre de ladite commission, puis état de situation par le président de paroisse (document complet sur le site www.lejoran.ch)

Daniel Landry présente le travail de 10 séances de 2 heures de la Commission prospective JoBar (6 personnes), travail qui n'aurait pas abouti à une fusion à proprement parler mais à la création d'une nouvelle paroisse.

La démarche s'arrête «là», puisque le Conseil paroissial de la BARC n'a pas souhaité aller plus avant dans le processus. La Commission prospective a été dissoute avant même que le Conseil paroissial du Joran ne se soit prononcé et que des informations n'aient été données aux paroissiens des deux paroisses. Cependant certaines idées pourraient être mises en œuvre et d'autres collaborations/mutualisations avec la BARC se mettre en place.

L'exposé s'articule en 3 parties :

1. Mise en évidence de quelques éléments du projet

A. Mission de l'Église

B. Rôle des croyants

2. Nouvelle paroisse (et non pas fusion de deux paroisses)

A. Missions et non plus cahiers des charges, réparties en 4 axes :

- Dicastère Formation
- Dicastère l'Édification (approfondir sa foi)
- Dicastère Ouverture au prochain et à la société
- Dicastère Vie communautaire

B. Rôle des ministres et rôle des paroissiens

Pour les ministres : non plus essentiellement « faire » mais accompagner, encourager les paroissiens à faire.

Pour les paroissiens : non pas une implication plus conséquente des bénévoles actuel-les, mais une implication de beaucoup plus de paroissiens.

Daniel Landry suggère que le Conseil paroissial mette en place un temps de discussion avec les paroissiens autour d'éléments de ce projet.

Question : tout tombe parce que le Conseil paroissial de la BARC a dit non ? Effectivement.

Ginette Braillard est très heureuse que « ça n'ait pas passé ».

4. Divers

- Denis Perret présente son recueil *En chemin vers la confiance*. Des exemplaires sont à disposition gratuitement. Merci à lui !

- Josiane Elzingre demande s'il est envisageable de revenir à la coupe pour la communion. Par ailleurs, elle est gênée par les applaudissements à la fin des cultes. Christine Landry abonde dans le même sens.

- Sylvane Auvinet indique que le CA-Cultes s'est aussi posée la question du retour à la coupe pour la Cène

- Daniel Schneider rappelle le concert d'orgue du 18 mai à 17h au temple de Cortaillod. La commune prend en charge ce concert – après avoir pris en charge les frais inhérents au relevage de l'orgue – et la paroisse complète par un vin d'honneur et des salés. Il lance un appel aux bonnes volontés pour la préparation desdits salés.

Karin Phildius propose de terminer par le Notre Père après la lecture d'une prière à l'Esprit Saint tirée du recueil de Denis Perret.

Séance levée à 21h35
Pour le PV : Ch. Landry